



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT PORTANT LE NUMÉRO 103-2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 4 décembre 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement portant le numéro 103-2021 et ses amendements, pour les propriétés sises aux 60 et 64, chemin Comeau à La Pêche connues sous les lots 4 455 167 et 4 455 168 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de pouvoir réaliser une opération cadastrale visant l'annulation et le remplacement de deux (2) lots dérogoires au Règlement de lotissement 103-2021.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 9^e jour du mois de novembre deux mille vingt-trois (2023).

Marco Déry
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marco Déry, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 novembre 2023.

Marco Déry
Directeur général et greffier-trésorier